## Pétition contre autorisation circulation des cyclistes rue du Lac

## Rapport de la Commission des pétitions du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains chargée de l'examen

de la Pétition de l'Association « Stop aux bouchons », de commerçants, habitants, clients ou passants de la rue du Lac contre l'intention de l'autorité municipale d'autoriser la circulation des cyclistes dans cette rue piétonne et demandent à l'Exécutif communal de renoncer à son projet, même à titre d'essai.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers.

La Commission des pétitions a siégé le 17 février 2014.

Elle était composée de Madame Monique MÜLLER et de Messieurs Stéphane BALET, Steves BUCHS, Didier FORESTIER, François GILLET, Yann MAMIN, Walter MÜLLER et Thierry VUAGNIAUX.

La Commission a étudié la pétition de l'association « Stop aux bouchons » concernant l'essai d'autoriser la circulation des vélos à la rue du Lac, pas moins de 603 signatures ont été récoltées auprès des commerçants, des habitants, des clients et des passants.

Après des discussions nourries, la Commission s'est mise d'accord sur l'opportunité de renvoyer cette pétition à la Municipalité. Elle tient cependant à relever les points suivants :

- Une crainte d'accidents aux heures de grande affluence, des vélos déposés contre les vitrines, etc...
- Les cyclistes ne sont plus forcément couverts par une RC (pas obligatoire), suite à la suppression de la vignette. Qui paiera en cas d'accident ?
- Une inquiétude concernant la communication de la Municipalité sur la réelle intention concernant cet essai, voir l'autorisation.
- Une majorité de la Commission serait favorable à l'autorisation de circulation des vélos, comme c'est le cas pour les livraisons, en-dehors des heures d'ouvertures des magasins.

## Conclusions:

C'est à la majorité de la commission par 7 oui et 1 abstention que la Commission des pétitions vous propose, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de renvoyer cette pétition à la Municipalité.

Président a.i. de la commission

Steves BUCHS